

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

KIGALI, LE 08/11/1993

A Son Excellence Monsieur le Secrétaire  
Général des Nations Unies  
New-York

OBJET: Pas de troupes  
belges au RWANDA!

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons appris par les médias que le Royaume de Belgique aurait été sollicité pour fournir le bataillon devant assurer la sécurité dans la Ville de Kigali.

D'autres sources disent que la sécurité de la Ville de Kigali serait assurée par les contingents militaires appartenant à deux pays en l'occurrence la Belgique et le Togo ou la Belgique et le Bangladesh. Nous voudrions saisir cette occasion pour vous exprimer nos très vives préoccupations quant à la présence de troupes belges dans la MINUAR en général, et dans la capitale rwandaise en particulier.

Il va sans dire que tout le peuple rwandais a appris avec soulagement l'adoption par le Conseil de sécurité, de la résolution 872, mettant en place la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda. Le peuple rwandais reconnaît en vous, Monsieur le Secrétaire Général, un artisan incontesté de la paix mondiale et est fier d'être aujourd'hui le bénéficiaire de votre ferme volonté au retour à la vie normale de notre pays telle que cela est observable de par la résolution précitée. Mais la population rwandaise surtout celle de la capitale Kigali est vivement préoccupée par le choix fait sur la Belgique, dont la neutralité, dans cette guerre, n'a pas été exemplaire.

Il suffit de remémorer quelques faits pour s'en convaincre:

1° En 1986, un rapport confidentiel émanant de l'Ambassade de Belgique à OTTAWA et adressée au Ministère Belge des Affaires Etrangères montrait que la Belgique était au courant de l'invasion du Rwanda par le FPR. La Belgique n'a pas manqué d'exploiter la situation à l'insu du Gouvernement Rwandais.

2° En octobre 1990 durant la première offensive massive du FPR alors que l'armée rwandaise manquait de munitions, le gouvernement Belge décida d'interdire la livraison d'une commande payée bien avant le déclenchement de la guerre.

.../...

268

A la même époque, les parachutistes belges qui étaient venus au Rwanda sont repartis précipitamment au plus fort de la guerre et avec tellement de tapage que le peuple rwandais s'est senti abandonné à lui-même.

3° La complaisance du gouvernement belge ne s'arrêta pas puisqu'il allait bientôt accepter que la capitale belge abrite le quartier général de la section politique du FPR d'où est orchestrée toute la campagne médiatique contre le Rwanda. Les protestations du gouvernement rwandais restèrent sans écho.

4° Cette complaisance ne tarda pas à se transformer en complicité entre certains milieux politiques belges avec le FPR:

a) On se souviendra des diatribes de Monsieur Jean Gol, Président du Parti Libéral Walon et membre du Parlement Belge, contre le Rwanda.

b) Le Sénateur Willy Kuijpers s'est illustré autant que Monsieur Jean Gol en faveur des agresseurs du Rwanda

c) L'organisation de la réunion subversive qui a réuni à Bruxelles, sous la houlette de certains membres du Parlement Belge, les soi-disant Forces Démocratiques pour le changement (MDR, PL, PSD avec le FPR) pour comploter contre le Rwanda, illustre aussi la complicité BELGIQUE - FPR.

5° La Belgique a enjoint le pas au FPR en exigeant sans aucun fondement des autorités rwandaises de taire à la radio une certaine opinion interne soi-disant qu'elle atisait la violence alors qu'elle dénonçait certains aspects des négociations d'Arusha. Mais curieusement, la Belgique n'a rien entrepris de semblable du côté du FPR qui entretient jusqu'à ce jour une radio divisionniste qui contribue à semer la zizanie dans la population.

6° La médiatisation entretenue par la Belgique du rapport partiel et partial de la commission d'Enquête sur les violations des droits de l'homme au Rwanda alors que la réponse du Gouvernement Rwandais a été délibérément mis dans les tiroirs, montre bien que la Belgique a un parti pris dans la guerre déclenchée par le FPR. La réaction brutale du Gouvernement Belge de rappeler son Ambassadeur à Kigali en consultation alors que le FPR n'a même pas été inquiété pour plus de dix mille civils assassinés froidement et sauvagement dans les préfectures de Byumba et Ruhengeri, confirme la position du Gouvernement Belge.

70 Tout porte aussi à croire que l'acharnement du FPR à exiger le départ du contingent français serait d'inspiration belge. En effet, comme au Zaïre, la Belgique se croirait écartée de sa chasse gardée qu'est le Rwanda. C'est pourquoi, elle aurait décidée de s'appuyer sur le FPR pour contrer l'action bénéfique au peuple rwandais à laquelle la France s'est employée.

80 Il semble enfin que la Belgique chercherait à se racheter envers la minorité TUTSI qui ne lui a jamais pardonné d'avoir accepté que la majorité HUTU, vivant depuis plusieurs siècles sous le joug TUTSI, accomplissent avec succès leur Révolution Sociale de 1959. En fait, d'après les analyses de certains milieux belges, il ne fait aucun doute que face à une certaine division des HUTU, les TUTSI soutenus par MUSEVENI et par leurs frères du BURUNDI, prennent le pouvoir à KIGALI. Comme cela va pertinemment dans le sens de cet esprit de la Belgique, il paraît naturellement logique que cette dernière se range comme d'habitude du côté du " favori ". L'on comprendra dès lors les hésitations du gouvernement belge à condamner énergiquement les bourreaux du Président NDADAYE qui semblait avoir faussé leur jeu géostratégique.

Compte tenu de ce qui précède, il est donc hors de question de croire en la neutralité de la Belgique et de ses troupes. C'est pourquoi, les soussignés considèrent:

1) Que la Belgique doit être exclu des pays appelés à fournir des contingents à la MINUAR;

2) Si même la Belgique devait fournir une contribution quelconque, que ce soit au niveau des observateurs et d'autres équipes de soutien et/ou au niveau des équipements;

Enfin Monsieur le Secrétaire Général, vous nous permettrez de saisir cette occasion pour attirer votre aimable attention sur le fait que si l'ONU ne tient pas compte des argumentations ci-haut évoquées et de nos doléances, elle court le risque de devoir répondre un jour de la somalisation du RWANDA qui pourrait résulter de la présence des troupes belges dans la capitale rwandaise.

Du reste, qu'il nous soit également permis de:

- Mettre en garde le Royaume de Belgique contre les conséquences graves qu'entraînera son parti pris dans le conflit rwandais; le peuple rwandais dans sa majorité n'oubliera pas ceux qui ont contribué à ses malheurs.

- Rappeler aux membres actuels du Gouvernement rwandais et particulièrement au Président de la République qu'ils pourraient, un jour, être amenés à devoir rendre compte au peuple de leurs actions et/ou leurs omissions.

- En appeler au peuple pour qu'il prenne ses responsabilités et qu'il protège la démocratie et la République par tous les moyens, lorsque cela s'avèrera nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de notre très haute considération.

Les soussignés  
( voir liste en annexe )

COPIE POUR INFORMATION A:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
- Sa Sainteté le Pape Jean Paul II
- Sa Majesté le Roi des Belges
- Sa Majesté le Roi du Japon
- Son Excellence Monsieur le Président des Etats Unis d'Amérique
- Son Excellence Monsieur le Président de la République Française
- Son Excellence Monsieur le Président de la République Fédérale d'Allemagne
- Son Excellence Monsieur le Président de la Suisse
- Son Excellence Monsieur le Président de l'Egypte
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre du Canada
- Monsieur le Président de la Commission Européenne
- Monsieur le Secrétaire Général de l'OUA
- Monsieur le Président du Conseil National de Développement
- Son Excellence Madame le Premier Ministre
- Monsieur le Ministre (TOUS)
- Missions Diplomatiques et Consulaires (TOUTES)
- Monsieur le Commandant de la MINUAR
- Monsieur le Président du FPR
- Partis Politiques (TOUS)
- Pays participant aux Négociations d'Arusha
- Pays Membres de la CEE
- Pays Membres du Conseil de Sécurité
- Associations des Journalistes du Rwanda (TOUTES)
- Associations et Fédérations de Défense des Droits de l'Homme (TOUTES)
- Représentant des Congrégations Religieuses (TOUS)